

2017_CT2_422

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution de subventions aux associations à caractère économique

Le 12 octobre 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes au Puy-Sainte-Réparate, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 6 octobre 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERAUD Jean-Claude – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – AUGÉY Dominique donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BACHI Abbassia donne pouvoir à MERGER Reine – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à GALLESE Alexandre – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à SUSINI Jules – BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à PAOLI Stéphane – DEVESA Brigitte donne pouvoir à TAULAN Francis – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – FREGEAC Olivier donne pouvoir à RAMOND Bernard – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – HOUÉIX Roger donne pouvoir MARTIN Régis – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – NERINI Nathalie donne pouvoir à MENFI Jeannot – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane – TERME Françoise donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – BOYER Raoul – CHAZEAU Maurice – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – MICHEL Marie-Claude – MORBELLI Pascale – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – ROUVIER Catherine

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Interventions économiques

■ Séance du 12 octobre 2017

05_2_07

■ Attribution de subventions aux associations à caractère économique

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

L'aide aux acteurs économiques de proximité fait partie de la stratégie de développement économique retenue par le Pays d'Aix.

A ce titre, ce dernier propose de soutenir un certain nombre d'associations à caractère économique qui mènent, à l'échelle du Pays d'Aix, des actions pertinentes, en cohérence avec les principaux axes de sa politique de développement économique :

1. LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES,

Ces associations ont pour vocation de proposer une assistance et un accompagnement aux porteurs de projets. Elles proposent un éventail de dispositifs capables d'évaluer la faisabilité du projet, sa fiabilité, sa viabilité... et permettent ainsi de limiter les risques d'échecs.

Chaque association a sa spécificité et une bonne connaissance des acteurs leur permet de cerner les besoins du porteur de projet et de le diriger jusqu'à son interlocuteur privilégié.

2. LE SOUTIEN À L'INNOVATION ET AUX FILIÈRES D'EXCELLENCE,

La politique de soutien aux filières d'excellence se caractérise par une politique d'accompagnement des pôles de compétitivité, structures créées par l'Etat. Mise en place en 2005, la politique des pôles de compétitivité a pour objectif de renforcer la compétitivité de l'économie française et de développer la croissance et l'emploi.

Elle encourage les démarches partenariales entre trois acteurs clés de l'innovation (les entreprises, les établissements de recherche et les organismes de formation), autour d'une stratégie commune, sur une thématique et un territoire donnés. L'Etat a commandé à ce jour deux évaluations des Pôles.

3. LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ces associations ont pour vocation de tisser sur les zones principales d'activités des réseaux d'échanges et d'informations, de mutualiser les offres de services (déchets, transports, sécurité, emplois...). Elles sont indispensables au bon fonctionnement d'une zone.

4. ANIMATIONS, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Il s'agit de permettre à des associations qui n'ont pas toutes un caractère strictement économique de maintenir des événements ancrés dans les communes et qui procèdent de façon indirecte au rayonnement du territoire.

Sigles :

ICE	Innovation et Création d'Entreprise
PC	Pôle de Compétitivité
ZA	Zone d'Activité
ANIM°	Animation, communication, événements à caractère économique

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions d'un montant total de 34.000 € aux 4 associations suivantes (cf. tableau en annexe) :

PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES	10.000 €
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES DES BDR	12.000 €
LES ENTREPRENEURIALES EN PACA	10.000 €
CLUB D'AFFAIRES FRANCO-ALLEMAND	2.000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° 2010_A099 du Conseil communautaire de la CPA du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques ;
- La délibération HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, Emploi et Agriculture du 19 septembre 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La volonté politique du Pays d'Aix de soutenir un certain nombre d'associations à caractère économique qui mènent, à l'échelle de son territoire des actions pertinentes, en cohérence avec les principaux axes de sa politique de développement économique.

Délibère

Article 1 :

Est attribué aux 4 associations sus-mentionnées un montant total de subventions de 34.000 €.

Article 2 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix – ligne budgétaire 3A/61/6574.

N° GU	Association	Domaine d'activité	Subvention N-1	Budget 2017	Subvention sollicitée	Subvention Proposée	Convention d'objectifs Oui/non
922	PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES	ICE	10 000 €	312 003 €	15 000 €	10 000 €	NON
957	CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES DES BDR	ICE	0 €	20 900 €	15 000 €	12 000 €	NON
944	LES ENTREPRENEU- RIALES EN PACA	ICE	0 €	34 000 €	10 000 €	10 000 €	NON
025	CLUB D'AFFAIRES FRANCO- ALLEMAND	ANIM°	2 000 €	21 000 €	6 000 €	2 000 €	NON
					TOTAL	34 000 €	

DOSSIER N° 2017-922	COMMISSION ECONOMIQUE DU	CONSEIL DE TERRITOIRE DU	BUREAU DE METROPOLE DU
TIERS N° 106768	19 septembre 2017	12 octobre 2017	
PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES (PCE)			
PRÉSIDENT	Monsieur Henri POYET	SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1999, cette association a pour objet de : Accompagner la création et le développement d'entreprises et d'emplois - Apporter un service de couveuse d'entreprises – Dispenser et développer la formation professionnelle - Suivre les entreprises après création – Aider et conseiller à la reprise/cession d'entreprises et d'associations-		
OBJET DE LA DEMANDE	Les projets de PCE pour 2017 sont les suivants : 1) Accompagnement de 180 entrepreneurs en couveuse Pour la première fois depuis la création de PCE, 176 entrepreneurs à l'essai ont été accompagnés en 2016 avec une file active qui est passée à 122 entrepreneurs par mois. Pour 2017, l'association souhaite consolider ce résultat avec un rééquilibrage du nombre de Marseillais par rapport aux Aixois, lesquels représentent 70 % des entrepreneurs fin 2016. 2) Développement de l'espace de co-working à Aix-Les Milles En octobre 2015, PCE a finalisé la création de son espace de co-working, qui propose des espaces de travail partagés nomades et dédiés au Pôle d'activités d'Aix-en-Provence. En 2017, elle souhaite agrandir son espace en proposant des bureaux fermés, plutôt à destination des entreprises en phase de croissance et de recrutement. La première phase d'agrandissement permettrait d'avoir 120 m² pour proposer 6 bureaux de 9 à 20 m², puis dans un second temps, de récupérer 90 m² supplémentaires pour avoir la totalité du plateau et plus de 400 m². 3) Création d'un espace de co-working à Marseille Forte de sa réussite à Aix, l'association projette d'ouvrir un espace de co-working de 150 m² au Vieux-Port à Marseille, adapté à un public d'entrepreneurs urbains, en complémentarité avec l'espace aixois. 4) Développement d'un pré-accélérateur de startups du numérique et du web PSE va développer en 2017 une offre d'accompagnement en couveuse spécialisée dans les projets du numérique et du web sous forme de pré-accélérateur de startups et souhaite en parallèle mettre en place un partenariat avec une plateforme de crowdfunding. 5) Développement du réseau d'entrepreneurs PSE souhaite voir le nombre des entrepreneurs de son réseau dépasser en 2017 les 250 membres. Les 2 espaces de co-working permettront d'animer et de fédérer cette communauté sur des lieux physiques, en organisant des meetup, business datins, conférences, forums....		
AUTRES FINANCEURS	CR PACA = 78.750 € Ex CNASEA = 15.753 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2017	312.003 €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2016	288.724 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2017	15.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2016	15.000 €
SUBVENTION 2017 PROPOSÉE	10.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2016	10.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2017	3,20 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016	3,46 %

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES – RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	200 500
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	6 000	74 – Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	2 000	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	78 750
61 – Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	
Locations mobilières et immobilières	53 580	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Entretien et réparation		Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Assurances	5 000	Détail par service Economie	15 000
Documentation			
Divers	2 000		
62 – Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 500	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	2 000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	5 000	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	1 500	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	1 500		
Divers		Organismes sociaux (à détailler)	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes		Fonds Européens	
64 – Charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	155 869	Cotisations	2 000
Charges sociales	54 554	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	1 000	Emplois Aides (ex CNASEA)	15 753
65 – Autres charges de gestion courante		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotations aux amortissements et provisions	16 500	78 – Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES :	312 003	TOTAL RECETTES :	312 003
-------------------------	----------------	-------------------------	----------------

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à... Aix en Provence le ... 2 / ... 12 / ... 2016
 Signature du Président

Henri-POYET
Président de PCE

Cachet de l'Asso

Provence Création d'Entreprises
Association loi 1901

Tech'Indus D - 645 Rue Mayor de Montricher
13854 Aix en Provence cedex 3
Tél. : 09 50 46 52 26 - Fax : 04 42 54 95 65
Email : contact@pce-conseil.fr
SIRET : 423 194 307 00033 - APE : 9499Z

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

DOSSIER N° 2017-957	COMMISSION ECONOMIQUE DU	CONSEIL DE TERRITOIRE DU	BUREAU DE METROPOLE DU
TIERS N° 4849	19 septembre 2017	12 octobre 2017	
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES DES BDR (CCE 13)			
PRÉSIDENT	Madame Annie ALBERT	SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET STATUTAIRE	Créée en 1985, cette association a pour objet l'aide et l'assistance à la création d'entreprise		
OBJET DE LA DEMANDE	Le CCE 13 se propose de mettre en œuvre, à l'attention de tous publics, une plate-forme numérique immersive de réalité augmentée et collaborative ADCC (Accélérateur de Compétences et Développement Collaboratif), dont l'objectif est de créer un écosystème innovant réunissant experts, entrepreneurs et accompagnateurs pour un accompagnement instrumenté à la création d'activité qui se déroulera suivant la méthodologie suivante : ➤ Processus sous forme de diagnostic individuel pour redéfinir stratégie et positionnement des créateurs, définir un parcours type, accompagnement à la gestion de projet complexe, redéfinir son réseau (pour s'adapter aux besoins émergents des citoyens) ➤ Accompagnement sous forme d'ateliers en résidentiel, séminaires et webinaires ➤ Formation sous forme : - de séminaires sur l'esprit d'entreprendre, le leadership et le développement personnel - d'une plate-forme immersive en réalité augmentée qui est un espace collaboratif de coworking prenant l'apparence d'un jeu vidéo, tout en associant les fonctionnalités des réseaux sociaux. Ce dispositif offre à son utilisateur une immersion totale à travers un univers en 3 dimensions recréant les espaces classiques de travail. Ainsi, il pourra accueillir un large public et notamment les « gamers » et « makers » qui étaient jusqu'à présent uniquement attirés par les Fab-Lab. En proposant un accompagnement innovant, numérique par le biais de la plate-forme, le CCE 13 pourra mieux accompagner les créateurs, cibler l'activité de leurs rêves, définir leurs compétences et savoirs-être et les mettre en réseau pour mutualiser et favoriser le travail collaboratif et collectif. Cette plate-forme a pour ambition de rendre le développement d'entreprise plus facile grâce à un environnement d'accès numérique et une approche ludique. Attractif et interactif, cet outil numérique simplifie les démarches et reste accessible à tous grâce aux supports numériques (ordinateurs, tablettes). C'est par le biais de ce coworking nouvelle génération que le CCE 13 souhaite mutualiser le travail collectif et collaboratif tout en évitant toutes formes de contraintes et d'exclusions (handicap, manque de temps, mobilité...)		
AUTRES FINANCEURS	ETAT (EX CNASEA) = 5.900 €		
DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2017	20.900 €	RAPPEL BUDGET PRÉVISIONNEL 2016	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2017	15.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2016	0 €
SUBVENTION 2017 PROPOSÉE	12.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2016	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2017	57,42 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016	0 %

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants présentés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue : SEPTEMBRE 2017	Plateforme numérique accessible par tous toute l'année
Lieu(x) de réalisation	
Contenus et objectifs de l'action	Accompagnement et formation numériques
Public(s) ciblé(s)	Demandeurs d'emploi, jeunes, femmes et tous publics
Nombre de participants / exposants	80 participants
Nombre de spectateurs / visiteurs	500 participants
Durée de l'action	Information : 1 h par mois, Formation : 12h, Utilisation : 6h par jour ouvré
Entrées payantes	oui non (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui non (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	10000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	15000
Honoraires	4000	Territoire Marseille Provence	
Publicité	1300	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	4000	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1600		
Autres frais généraux		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	5900
		Autres recettes attendues (à détailler)	
TOTAL CHARGES :	20900	TOTAL PRODUITS :	20900

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total	Total des contributions volontaires
7625	7625

Obligatoire : la subvention demandée à la METROPOLE de : 15000 Représente : 71,70 %
du total des produits hors contributions volontaires (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 23/09/2016

Cachet de l'Association :

B

DOSSIER N° 2017-944	COMMISSION ECONOMIQUE DU	CONSEIL DE TERRITOIRE DU	BUREAU DE METROPOLE DU
TIERS N° 118919	19 septembre 2017	12 octobre 2017	

LES ENTREPRENEURIALES EN PACA

PRÉSIDENT	Monsieur Frédéric PITHOUD	SIÈGE	MARSEILLE
-----------	------------------------------	-------	-----------

OBJET STATUTAIRE	Créée en 2012, l'association a pour but de : - accompagner les étudiants dans leurs projets de création - donner aux étudiants toutes les clés et les connaissances leur permettant demain de devenir créateur d'entreprise et d'emploi - permettre aux étudiants d'avoir une expérience terrain au contact des professionnels et entrepreneurs et confronter leur projet à la réalité du marché - offrir aux étudiants un premier réseau professionnel à la sortie de l'université
------------------	---

	Le programme « Les Entrepreneuriales » est un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, gratuit, pédagogique, ouvert à tous les étudiants du campus Aix-Marseille. Pendant 5 mois, les étudiants entrepreneurs réunis en équipes pluridisciplinaires (car venant d'horizons divers de l'enseignement supérieur) de 3 à 5 personnes seront accompagnés par des professionnels pendant toutes les étapes de la création pour comprendre toutes les clés du fonctionnement d'une entreprise (étude de marché, BM Canvas, stratégie commerciale et marketing, chiffre d'affaires et compte de résultat, plan de financement...). A la fin du parcours, ils devront rendre un business plan et un pitch vidéo de 30 secondes pour présenter leur projet.
--	--

OBJET DE LA DEMANDE	Cette année, un volet supplémentaire sera dédié à l'innovation technologique, baptisé « Entrep digital » sur lequel porte la présente demande de subvention. Tout projet ayant pour nature une innovation technologique sera accompagné par des experts et professionnels du Pôle SCS et d'ARCSIS. L'objectif de l'association serait de recruter 10 équipes de 5 étudiants sur cette catégorie digitale. S'agissant d'un domaine d'intervention nouveau, il demande de consacrer du temps et des moyens à la recherche de parrains. Concrètement, le programme d'accompagnement se déroulera comme suit : 1) Interventions dans les amphis des universités pour recruter les futurs candidats à l'entrepreneuriat en septembre 2017. 2) Speed-dating en octobre réunissant de 150 à 250 étudiants intéressés par le programme au cours duquel chaque porteur de projet sélectionné constituera son équipe 3) Soirée de lancement en novembre au cours de laquelle les étudiants rencontreront leur coach qui les accompagnera jusqu'en mars 2018. L'accompagnement sera réalisé par le coach à raison d'une fois par mois minimum et par des experts qui au cours de 7 soirées Tool interviendront sur différents sujets liés à la création d'entreprise : business model, business model persona, études de marché, stratégie commerciale et marketing, compte de résultat et chiffre d'affaires, business plan, plan de financement, propriété industrielle et statuts juridiques. 4) En mars 2018, lors de la soirée de clôture, chaque équipe devra passer devant un jury qui évaluera son niveau d'acquisition de la démarche de création d'entreprise. Chaque étudiant recevra une attestation de participation au programme reconnaissant son potentiel pour entreprendre demain
---------------------	--

AUTRES FINANCEURS	ETAT (DIRECTE) = 10.000 € CR PACA = 10.000 € UPE/AJE = 4.000 €
-------------------	--

DONNEES FINANCIERES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017	34.000 €	RAPPEL BUDGET PRÉVISIONNEL 2016	0 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2017	10.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2016	0 €
SUBVENTION 2017 PROPOSÉE	10.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2016	0 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2017	29,41 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016	0 %

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Dès septembre avec des présentations en amphis
Lieu(x) de réalisation	Territoires de la Métropole Aix Marseille
Contenus et objectifs de l'action	Suivre 10 projets de création d'entreprise portés sur le digital
Public(s) ciblé(s)	Etudiants à partir de bac+3
Nombre de participants / exposants	10 équipes sur le digital soit 50 étudiants et 10 experts du pôle SCS / ARCIS
Nombre de spectateurs / visiteurs	Toute la promo soit 150 étudiants et 30 coachs, environ 250 pers attendues à la soirée de clôture
Durée de l'action	5 mois
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES - RECETTES (en milliers d'euros)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services Soirée de clôture	3000	Autres produits	
Matières et fournitures Dotation étudiant	1500	Cotisations	
Frais divers de gestion	500	Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations	600	Région (s)	10000
Entretien		Département (s)	
Assurances Communication	3000	Commune (s)	
Frais d'exploitation programme	5000	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	10000
Honoraires Coordination	15000	Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	4000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Redevance ANLE	1400	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts		Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux		Fonds Européens UPE/AJE	4000
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		La Directe	10000
TOTAL CHARGES :	34000	TOTAL PRODUITS :	34000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 10000 € représente 29 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demande / Total des produits) x 100

Fait à Marseille Cachet de l'Association :
Le 13 / 07 / 2017

**Les
entrepreneuriales
en PACA**
WIC 3 Havel Barbusen
38003 Marseille
SIRET 751 422 508 00020 - APE 9409Z
Mail : entrepreneuriales.paca@gmail.com

9

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

DOSSIER N° 2017-025	COMMISSION ECONOMIQUE DU	CONSEIL DE TERRITOIRE DU	BUREAU DE METROPOLE DU
TIERS N° 5204	19 septembre 2017	12 octobre 2017	

CLUB D'AFFAIRES FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

PRÉSIDENT	Monsieur Patrick PRIVAT DE GARILHE	SIÈGE	AIX EN PROVENCE
-----------	---------------------------------------	-------	-----------------

OBJET STATUTAIRE	Créée en 2008, l'association a pour but de faciliter et de soutenir les relations économiques entre la région PACA et l'Allemagne, en organisant des manifestations économiques, en accompagnant la réalisation de projets à caractère économique, en conseillant les sociétés locales françaises et allemandes, en aidant dans la recherche de personnel germanophone et à l'intégration des personnes de culture allemande dans le monde du travail .		
------------------	---	--	--

OBJET DE LA DEMANDE	En collaboration avec le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, l'association projette d'organiser au deuxième semestre 2017 un séminaire franco-allemand à Aix-en-Provence sur le thème : « Mobilité écologique = performance économique – regards croisés franco-allemands ». Cette action s'intègre dans un cycle annuel de séminaires organisés par le CAFAP en coopération avec divers partenaires, tels que des pôles de compétitivité et clusters, des entreprises, des centres de recherche ou des collectivités territoriales et visant à mettre en perspective les avancées françaises et allemandes dans un domaine économique précis en donnant la parole à des acteurs de terrain. De fait, tant en France qu'en Allemagne, la problématique de la mobilité écologique concerne tout le monde et notamment les acteurs économiques, ainsi que les collectivités territoriales auxquels on demande de trouver des solutions. Durant ce séminaire, différentes technologies éco-mobiles seront évoquées et des solutions proposées : - les startups travaillant sur de nouvelles technologies éco-mobiles - la diminution de consommation d'énergies fossiles - la mise en avant des véhicules à motorisation électrique - les technologies écologiques de demain Le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée avec notamment la présence du pôle Capenergies concentre un grand nombre de compétences en matière de recherche et de formation sur les technologies de demain alliant éco-mobilité et l'utilisation des énergies renouvelables. L'important tissu d'entreprises travaillant sur ce thème et proposant des solutions innovantes fournit des compétences complémentaires et appliquées. L'Allemagne se penche, quant à elle, depuis plusieurs années de manière intensive sur les problématiques liées à l'environnement et elle est devenue en termes d'écologie un modèle pour de nombreux pays européens. C'est pourquoi un des objectifs principaux de cette manifestation sera de développer et d'intensifier la coopération entre les instances publiques et le monde des entreprises allemandes et françaises. Un second volet essentiel consistera à favoriser les partenariats industriels franco-allemands par l'organisation de rendez-vous d'affaires qui démontreront que ces synergies et croisements de compétences constituent une réelle richesse pour nos deux pays.		
---------------------	---	--	--

AUTRES FINANCEURS	CR PACA = 9.500€ SPONSORS PRIVES = 2.300€		
-------------------	--	--	--

DONNEES FINANCIERES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017	21.000 €	RAPPEL BUDGET PRÉVISIONNEL 2016	21.000 €
MONTANT DEMANDÉ POUR 2017	6.000 €	MONTANT DEMANDÉ EN 2016	4.000 €
SUBVENTION 2017 PROPOSÉE	2.000 €	SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2016	2.000 €
TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2017	9,52 %	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2016	9,52 %

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

*** Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.**

Date de mise en œuvre prévue	Octobre / Novembre 2017
Lieu(x) de réalisation	Technopôle de l'Aixais Méditerranéen
Contenus et objectifs de l'action	Séminaire Franco-Allemand "Mobilité écologique - Performance"
Public(s) ciblé(s)	Professionnel et institutionnel français et allemands
Nombre de participants / exposants	20 intervenants environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	100
Durée de l'action	1/2 journée, B2B, suite d'entreprise
Entrées payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☐ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	500	Vente	
Prestations de services	1000	Autres produits	700
Matières et fournitures	500	Cotisations	2500
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations	500	Région (s)	9500
Entretien		Département (s)	
Assurances	300	Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	6000
Honoraires	2200	Territoire Marseille Provence	
Publicité	1500	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	3000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	8000	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	2500		
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	1000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		Spontaneous profits	2300
TOTAL CHARGES :	21000	TOTAL PRODUITS :	21000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 6000 € représente 28,57 % du total des produits hors contributions volontaires : (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 15/10/2017 Cachet de l'Association :

CLUB D'AFFAIRES

FRANCO-ALLEMAND

18 rue du Canel
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 21 29 55 - Fax 04 42 21 19 13
christine.jobert@cafap.fr
Internet : www.cfaprovence.com

9

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution de subventions aux associations à caractère économique

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	76
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39
Pour	76
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **18 OCT. 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_422-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017